

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

BlackRock ESG Euro Bond Fund

Un Compartiment de BlackRock Strategic Funds

Class A4 EUR

ISIN: LU14353957 17

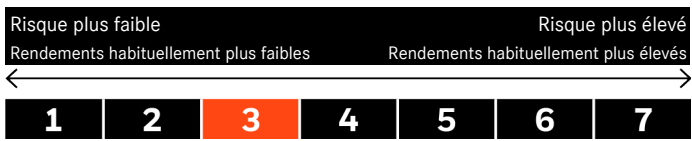
Société de Gestion : BlackRock (Luxembourg) S.A.

Objectifs et politique d'investissement

- ▶ Le Fonds vise à optimiser le rendement de votre investissement, en combinant croissance du capital et revenu des actifs du Fonds.
- ▶ Le Fonds investit au moins 80 % de son actif net dans des Titres de créance (TC) et des titrés liés à des créances (qui sont alors de qualité « investment grade » au moment de l'achat, c.-à-d. qu'ils répondent à un niveau défini de solvabilité). Lorsque ceci est approprié, le Fonds investira également dans des dépôts et des espèces. Les TC incluent des obligations et des instruments du marché monétaire (IMM) (c.-à-d. des titres de créance à court terme). Les TC liés à des créances comprennent des instruments financiers dérivés (IFD) (c.-à-d. des investissements dont le prix est basé sur un ou plusieurs actifs sous-jacents).
- ▶ Les TC auxquels le Fonds sera exposé seront émis par des sociétés, des entités supranationales (par exemple la Banque internationale pour la reconstruction et le développement), des États et des agences d'État appartenant ou non à la zone euro.
- ▶ Au moins 90 % de l'actif total du Fonds répondra à ses critères environnementaux, sociaux et de gouvernance ("ESG") lors de l'achat (ceci concerne les titres détenus directement par le Fonds ou par le biais d'IFD, pas les titres détenus par le biais d'autres fonds).
- ▶ Le Fonds n'investira pas dans des TC émis par des sociétés ne répondant pas aux critères ESG au moment de l'achat. Les critères ESG appliqués par le Fonds sont les suivants : (i) une notation BB ou supérieure selon le système de notation ESG Intangible Value Assessment Ratings ou MSCI ESG Sovereign Ratings de MSCI, selon le cas, (ii) pour les titres émis par des entreprises, un score de un ou plus selon la notation ESG Controversies de MSCI ou un score équivalent déterminé occasionnellement par le Gestionnaire financier par délégation (GFD) et (iii) l'exclusion d'émetteurs de titres ayant un certain niveau d'exposition à ou des liens avec des secteurs comprenant (entre autres) les armes controversées (c.-à-d. les armes nucléaires, à sous-munitions, biologiques/chimiques, les mines antipersonnel, l'uranium appauvri ou les armes incendiaires), les armes civiles, le sable bitumeux, l'extraction et la production de charbon thermique, et le tabac, ou qui enfreignent les Principes du Pacte mondial de l'ONU (une initiative de l'ONU visant à mettre en œuvre les principes universels de durabilité).
- ▶ Le Fonds est géré activement et le GFD peut choisir les investissements du Fonds. Lors de leur sélection et de la constitution du portefeuille du Fonds, le GFD prendra en considération le Bloomberg Barclays MSCI Euro Aggregate Sustainable SRI Index (l'« Indice »), notamment à des fins de gestion des risques, pour s'assurer que le risque actif (c'est-à-dire le degré d'écart par rapport à l'indice) pris par le Fonds reste approprié compte tenu de l'objectif et de la politique d'investissement du Fonds. Le GFD n'a aucune obligation quant aux composantes ou à la pondération de l'Indice lors de la sélection des investissements. Le GFD peut également utiliser son pouvoir discrétionnaire pour investir dans des titres non inclus dans l'Indice afin de profiter d'opportunités d'investissement spécifiques. Cependant, le périmètre géographique de l'objectif et de la politique d'investissement peuvent avoir pour effet de limiter l'écart entre les avoirs du portefeuille et l'Indice. Les actionnaires doivent utiliser l'Indice pour comparer la performance du Fonds.
- ▶ Recommandation : Ce Fonds pourrait ne pas convenir pour un investissement à court terme.
- ▶ Vos actions seront des actions de distribution (c'est-à-dire que les dividendes seront payés une fois par an sur les actions).
- ▶ Vos actions seront libellées en euro, la devise de référence du Fonds.
- ▶ Vous pouvez acheter et vendre vos actions chaque jour. L'investissement initial minimal pour cette catégorie d'actions est de 5 000 USD ou sa contre-valeur en devise.

Pour de plus amples informations relatives au Fonds, aux classes d'actions/de parts, aux risques et aux frais, veuillez consulter le prospectus du Fonds, disponible sur les pages produits du site www.blackrock.com.

Profil de Risque et de Rendement



- ▶ L'indicateur de risque a été calculé en intégrant des données historiques simulées et pourrait ne pas constituer une indication fiable quant au profil de risque futur du Fonds.
- ▶ La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut changer avec le temps.
- ▶ La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- ▶ Le Fonds appartient à la catégorie 3 en raison de la nature de ses investissements, qui comprennent les risques présentés ci-dessous. Ces facteurs peuvent avoir une incidence sur la valeur des investissements du Fonds ou exposer le Fonds à des pertes.
- Le risque de crédit, les fluctuations des taux d'intérêt et/ou les défauts de l'émetteur auront un impact significatif sur la performance des titres de créance. Les titres de créances de qualité inférieure à la qualité d'investissement (non-investment grade) peuvent être plus sensibles aux fluctuations de ces risques que les titres de créance possédant une notation plus élevée. Les abaissements potentiels ou effectifs de la notation de crédit peuvent accroître le niveau de risque.
- Les instruments dérivés peuvent être très sensibles aux variations de valeur des actifs auxquels ils se rapportent et peuvent amplifier les pertes et les gains, ce qui entraîne des fluctuations plus importantes de la valeur du Fonds. Une utilisation extensive ou complexe de ces instruments peut avoir un impact plus conséquent sur le Fonds.
- ▶ Les risques spécifiques que l'indicateur de risque ne prend pas adéquatement en considération comprennent :
 - Risque de contrepartie : l'insolvabilité de tout établissement fournissant des services tels que la garde d'actifs ou agissant en tant que contrepartie à des instruments dérivés ou à d'autres instruments peut exposer le Fonds à des pertes financières.
 - Risque de crédit : Il est possible que l'émetteur d'un actif financier détenu par le Fonds ne lui verse pas les revenus dus ou ne lui rembourse pas le capital à l'échéance.
 - Risque de liquidité : La liquidité est faible quand les achats et les ventes ne suffisent pas pour négocier facilement les investissements du Fonds.

Frais

Les frais sont utilisés pour payer les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des maximums. Dans certains cas, il est possible que vous payiez moins. Veuillez consulter votre conseiller financier ou votre distributeur pour connaître le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

*Soumis à des frais de 2% maximum payés au Fonds lorsque le Gestionnaire soupçonne qu'un investisseur effectue des opérations excessives.

Le montant des frais courants est basé sur les dépenses de la période de douze mois se terminant au 31 décembre 2020. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre. Il ne comprend pas les frais liés aux opérations de portefeuille, à l'exception des frais payés au dépositaire et tous frais d'entrée/de sortie payés à un organisme de placement collectif sous-jacent (le cas échéant).

** Dans la mesure où le Fonds prête des titres pour réduire les coûts, le Fonds percevra 62,5 % du revenu associé produit et les 37,5 % restants seront perçus par BlackRock en sa qualité d'agent de prêt de titres. Etant donné que le partage du revenu de prêts de titres n'augmente pas les coûts d'exploitation du Fonds, celui-ci n'est pas inclus dans les frais courants.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement.	
Frais d'entrée	5,00 %
Frais de sortie	Non*

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu ne vous soit distribué.

Frais prélevés sur le Fonds sur une année	
Frais courants	0,98 %**
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Non

Performance Passée

La performance passée n'est pas une indication de la performance future.

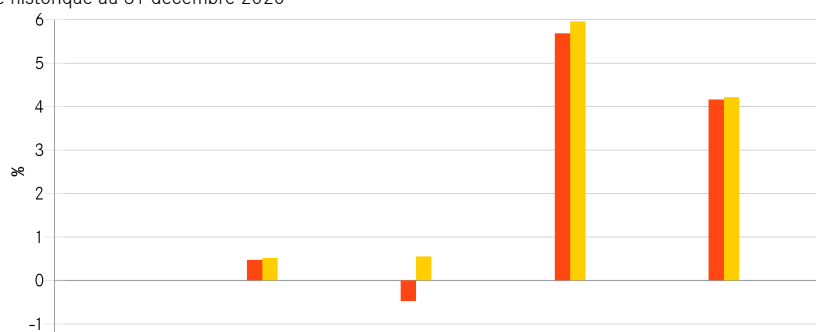
Le tableau illustre la performance annuelle du Fonds en EUR pour chaque année calendaire pour la période affichée dans le tableau. Elle est exprimée en pourcentage de la valeur d'inventaire nette du Fonds à chaque clôture d'exercice. Le Fonds a été lancé en 2016. La catégorie de parts de fonds a été lancée en 2016.

La performance indiquée est calculée après déduction des frais courants. Les frais d'entrée/de sortie ne sont pas inclus dans le calcul.

†¹ Bloomberg Barclays MSCI Euro Aggregate Sustainable SRI Index (EUR)

Il n'est pas prévu que la performance du Fonds suive celle de l'indice.

Performance historique au 31 décembre 2020



	2016	2017	2018	2019	2020
Fonds		0,5	-0,5	5,7	4,2
Contrainte †¹		0,5	0,6	6,0	4,2

Informations Pratiques

- ▶ Le dépositaire du Fonds est State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch.
- ▶ Des informations complémentaires sur le Fonds sont disponibles dans les rapports annuels et semestriels les plus récents de BlackRock Strategic Funds (BSF). Ces documents sont disponibles gratuitement en anglais et dans certaines autres langues. Ils peuvent être obtenus, ainsi que d'autres informations telles que le prix des actions, sur le site Internet de BlackRock, www.blackrock.com, ou en appelant les Services aux Investisseurs Internationaux au +44 (0) 20 7743 3300.
- ▶ Les investisseurs sont priés de noter que la législation fiscale applicable au Fonds peut avoir un impact sur la situation fiscale de leur investissement dans le Fonds.
- ▶ Le Fonds est un compartiment de BSF, une SICAV à compartiments. Le présent document est spécifique au Fonds et à la catégorie de parts de fonds mentionnés au début du présent document. Le prospectus et les rapports annuels et semestriels, par contre, sont préparés pour la SICAV.
- ▶ La responsabilité de BSF ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
- ▶ En vertu du droit luxembourgeois, les passifs des compartiments de BSF sont séparés (c'est-à-dire que les actifs du Fonds ne seront pas utilisés pour acquitter les passifs d'autres compartiments de BSF). En outre, les actifs du Fonds sont détenus séparément des actifs des autres compartiments.
- ▶ Les investisseurs peuvent échanger leurs actions du Fonds contre des actions d'un autre compartiment de BSF sous réserve du respect de certaines conditions comme il est mentionné dans le prospectus.
- ▶ La Politique de rémunération de la Société de gestion, qui décrit les modalités de définition et d'attribution des rémunérations et des avantages ainsi que les modalités de gouvernance connexes, sera disponible sur le site www.blackrock.com/Remunerationpolicy ou sur demande auprès du siège social de la Société de gestion.